

	Saison 2013 / 2014	CAF Ile de France Ski de montagne Accueil : 12, rue Boissonade 75014 PARIS tel : 01 42 18 20 00 Site web : http://www.clubalpin-idf.com
--	--------------------	---

Fiche-programme de la sortie de ski de montagne n° 12-S037.
Du 01 au 02 février 2012 inclus, soit 2 jours

Accord préalable des encadrants pour l'inscription : NON (mais appeler au téléphone pour prendre contact)

Nombre de participants à la sortie yc les encadrants ;8

Nom et coordonnées des encadrants :

David Prévéral E-mail : dapr61@gmail.com tél. 09 50 64 61 49 /06 11 04 26 68	Laurent METIVIER E-mail : laurent.metivier@sncf.fr tél. B: 01 53 42 07 98 tel dom :01 60 46 44 12
--	--

Programme prévisionnel :

	Samedi : épaule de la légette du Mirantin (1996) ou Pointe du Dard Dimanche : Rocheplane(2166) Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions sur place
--	--



Rocheplane (photo camp to camp sortie 28/01/2009)

Cartes : carte top 25 Beaufortain

Caractéristiques du parcours programmé :

Rythme d'ascension requis : 300 mètres par heure en moyenne sur tout le parcours

Difficulté : Dénivelé journalier 1000 à 1300 m ; Particularités :niveau PD- ; 2 skieur

En aller retour le premier jour

Conditions d'hébergement :

En gîte à Arêches (gîte éloigné du point de dépose)

Coût prévisionnel (en plus du montant réglé à l'inscription) : **nuitée + repas dimanche soir (prévoir 100 euros)**

Voyage : **Car-couchette**

Départ : vendredi 31 janvier départ de la Porte d'Orléans (statue Général Leclerc) à 21 H (horaire à confirmer)

Retour : lundi 3 février à 5h30 à la Porte d'Orléans

Contactez un des organisateurs par mail ou téléphone dans la semaine qui précède le départ:

Pour des raisons de sécurité, les inscriptions des personnes n'ayant pas pris contact avec les organisateurs ne seront pas confirmées.

Equipement individuel :

Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : cf NEIGES 2009

Un Arva, une pelle et une sonde sont indispensables

**L'ARVA est absolument obligatoire
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).**

Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Nourriture à emporter :

Vivres de course pour 2 jours

Documents administratifs nécessaires :

Carte CAF / Pièce d'Identité (carte ou passeport)